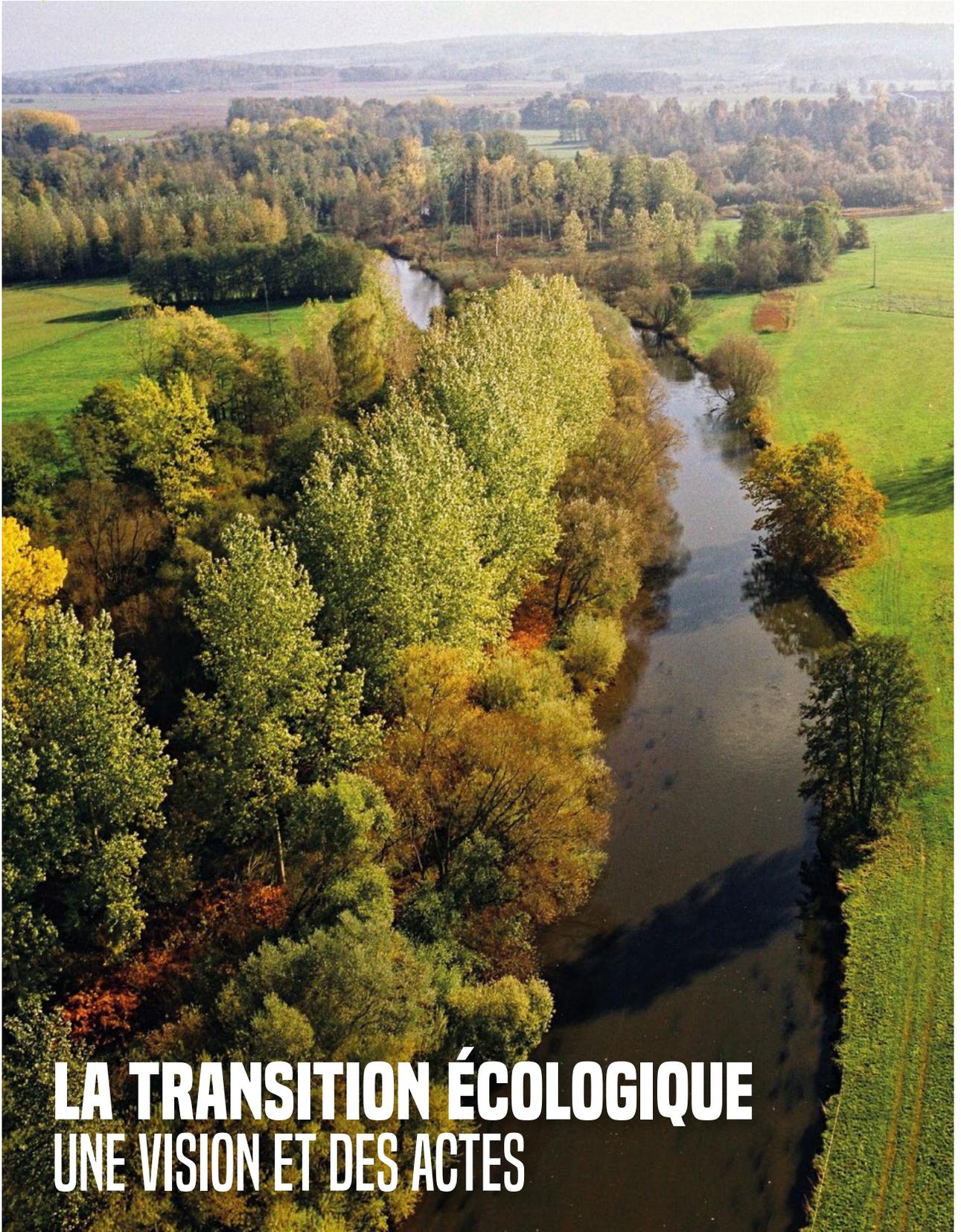


MEURTHE-ET-MOSELLE



meurthe-et-moselle.fr

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UNE VISION ET DES ACTES

INITIATIVES P 4

Territoire zéro non-recours : la Meurthe-et-Moselle candidate à l'expérimentation nationale

TERRITOIRES P 18 À 29

Bientôt de nouvelles casernes pour le SDIS

DÉCOUVERTES P 32 À 35

Les fortifications Séré de Rivières, patrimoine méconnu



© G. Berger-CD54

INITIATIVES

PAGE 4



© etat-desprit.fr

DÉCRYPTAGE

PAGE 10



© G. Berger-CD54

DOSSIER

PAGE 12



© S. Attenot-CD54

TERRITOIRES

PAGE 18



© Ph. Bohlinger

DÉCOUVERTES

PAGE 32



Le

BLOC- NOTES

de la présidente

BRUTALITÉ

Injuste et injustifiée, la réforme des retraites laisse notre pays fracturé en colère. Des mensonges pour tenter de faire croire à une pension plancher pour toutes et tous à 1 200 euros, un débat parlementaire confisqué et, au final, une réalité : la brutalité pour imposer ! Une méthode qui blesse le corps social et affaiblit notre vie démocratique. C'est une faute dont la responsabilité incombe au Président de la République qui a fait le choix de mépriser les attentes populaires.

DES DROITS POUR TOUTES ET TOUS

Une personne sur deux ne bénéficie pas du minimum vieillesse auquel elle a droit ! C'est une personne sur trois s'agissant du Revenu de solidarité active ! Information insuffisante, démarches complexes, dématérialisation, peur de la stigmatisation, etc. Les raisons sont multiples. Fort de son maillage de proximité dans les territoires, le Département souhaite aller plus loin dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. C'est pourquoi, le 22 mars dernier, il a décidé de se porter candidat à l'expérimentation Territoire zéro non-recours en partenariat avec ATD Quart Monde.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Elle est au cœur du projet départemental : loin d'être une incantation, elle est pour nous une méthode et un horizon ainsi qu'une exigence de chaque instant. Avec notamment pour objectif de réduire de 10 % supplémentaires nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025, après les avoir déjà réduites de plus de 20 % au cours des dernières années.

Comme vous pourrez le découvrir dans le dossier de ce magazine, la transition écologique, nous la concevons en actions : quand nous construisons ou rénovons des collèges, quand nous protégeons nos espaces naturels sensibles, quand nous favorisons un approvisionnement local au service d'une alimentation de qualité pour toutes et tous, quand nous développons de nouvelles mobilités, quand nous soutenons les communes et intercommunalités dans leurs projets, etc.

UNE PLATEFORME POUR S'ENGAGER

Les associations, en Meurthe-et-Moselle peut-être plus encore qu'ailleurs, sont des acteurs essentiels de notre vivre ensemble. Leur action repose largement sur des bénévoles qui, par milliers, œuvrent à tisser les liens d'une société plus solidaire, attentive aux plus fragiles. Pour permettre à celles et ceux qui en recherchent et aux Meurthe-et-Mosellane-s qui souhaitent s'engager de se rencontrer, nous avons créé la « Plateforme de l'engagement ». Un site simple d'usage qui illustre que s'engager est à la portée de toutes les compétences, toutes les disponibilités, tous les territoires, toutes les envies.

Chaynesse Khirouni

Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

TERRITOIRE ZÉRO NON-RECOURS

Et vous, vous en faites quoi de vos droits ?



Et si faire valoir à minima ses droits était un des leviers les plus efficaces pour vivre plus décemment ? C'est le défi que le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a décidé de relever.



© G. Berger-CD54

B
R
E
F
E
N

4
communes
Essey-lès-Nancy,
Malzéville, Nancy
et Saint-Max

34 777
habitants
dont
2 239 allocataires
du RSA

4 276
personnes
couvertes par
l'allocation RSA

Certaines statistiques donnent le vertige : 1 personne sur 2 ne perçoit pas le minimum vieillesse alors qu'elle le pourrait. Idem pour plus de 3 allocataires potentiels du RSA sur 10 et pour l'assurance-chômage. Au total, en France, plus de 1,5 million de personnes ne font pas valoir leurs droits sociaux ! Axe majeur du projet départemental 2022-2028, la lutte contre la pauvreté peut franchir une étape décisive : le Département est candidat à l'expérimentation nationale Territoire zéro non-recours.

Un idéal et un engagement

« Nous sommes la collectivité garante des solidarités humaines et nous sommes aux côtés de celles et ceux qui sont dans les situations les plus précaires. La sortie de la pauvreté est un idéal et un engagement au cœur de nos valeurs », rappelle Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental. « On n'attend plus que le feu vert de l'État pour officiellement déposer notre candidature, en espérant pouvoir commencer rapidement l'expérimentation », ajoute Silvana Silvani, vice-présidente déléguée à l'Insertion. Une expérimentation qui sera évaluée en temps réel et se fera en deux étapes : d'abord sur un secteur de la Métropole du Grand Nancy, avant une extension dans des territoires ruraux. En attendant, un travail de fond est réalisé par les services du Département, de la Métropole et de l'association ATD Quart Monde, en partenariat étroit avec la CAF et les services de l'État.

Aller vers les habitants

L'idée générale de Territoire zéro non-recours, c'est en quelque sorte un message adressé aux habitantes et aux habitants : le service public vient vers vous et ensemble, nous pourrions voir de quels droits vous disposez et comment les ouvrir. Si le manque d'information et la difficulté à remplir des documents sur internet expliquent ce massif non-recours aux droits, il y a aussi des personnes qui redoutent ou ne souhaitent pas faire appel à la solidarité.

MOBILITÉS DOUCES

La Boucle de la Moselle sur son 31 !

Quoi de mieux pour découvrir le patrimoine culturel, historique et naturel du département que d'arpenter la Boucle de la Moselle ? De Nancy à Toul, en passant par Liverdun et Neuves-Maisons, cet itinéraire de 85 km réservé aux mobilités douces permet une bouffée d'oxygène et de tranquillité, aux portes de la ville. Mais cette boucle sait aussi se montrer festive !

Le Conseil départemental, les intercommunalités de Moselle et Madon, des Terres Toulaises, du Bassin de Pompey et du Grand Nancy organisent « La Boucle en Fête » les 3 et 4 juin prochains. Au fil de l'eau, vous pourrez participer à des animations, des parcours découvertes, des visites à deux-roues, en canoë, à cheval ou sur vos deux pattes. Le samedi, rendez-vous Place de la Carrière à Nancy pour un moment convivial au Village de la Boucle. ■

ALIMENTATION

Un engagement collectif pour des projets concrets

Depuis 2017, le Département est engagé dans l'animation d'un Projet alimentaire territorial à l'échelle du sud du département (PAT Sud 54). Une démarche collective à multiples vocations : environnementale, en produisant et en favorisant une alimentation respectueuse de l'environnement ; économique, en relocalisant la production, la transformation et la distribution ; et sociale, en permettant à toutes et tous l'accès à une alimentation saine et de qualité. Achats responsables, protection du foncier agricole, appui à l'installation ou encore communication sont autant de thématiques dans lesquelles les acteurs s'investissent. Aussi, ce collectif cherche activement des solutions pour structurer les filières locales, ceci pour éviter que le steak haché produit par votre voisin fasse le tour de la Terre avant d'arriver dans votre assiette. ■

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Okoté, une plateforme pour financer des projets engagés

Le Département et ses partenaires souhaitent, par le soutien à la plateforme Okoté, faire émerger et accompagner les idées, les projets innovants qui répondent aux enjeux de notre société : accélérer la transition écologique, renforcer le lien social, favoriser l'accès à une alimentation durable, etc. Dispositif unique en France, Okoté est piloté et animé par l'association France Active Lorraine, selon le modèle de l'abondement participatif. Pour 1 € investi par un-e citoyen-ne, des partenaires privés et publics abondent à la même hauteur, jusqu'à 5 000 €. Effet levier : les dons des citoyen-ne-s sont multipliés par 3 en Meurthe-et-Moselle ! Soit un montant possible de 15 000 € par projet. En avril, 4 projets meurthe-et-mosellans démarreront leur campagne : Les Coursiers Nancéiens, La Batelière, Remise et Au Pas des Chevaux. ■

Pour participer aux campagnes de dons et en savoir + : lorraine.okote.fr

à savoir

SOLIDARITÉS

**Parrain ou marraine de proximité, pourquoi pas vous ?**

Le parrainage de proximité consiste à partager bénévolement du temps avec un enfant, afin de l'aider à grandir. Vous vous engagez, à votre rythme, dans la construction d'une relation de confiance, en échangeant sur vos expériences, en pratiquant des activités créatives et de loisirs, ou simplement en étant présent pour lui. Vous tissez des liens affectifs, dans le respect et la confiance mutuels.

Le parrainage concerne les mineurs accompagnés par le service social, le service de protection maternelle et infantile et le service de l'aide sociale à l'enfance du Département. Il est organisé par l'Union départementale des associations familiales (UDAF 54). Vous serez donc accompagné-e par des professionnel-le-s qui pourront vous conseiller, vous rassurer et surtout vous écouter. ■

Plus d'infos : UDAF 54 - 03 83 51 87 51
parrainagedeproximite@udaf54.com



Les espaces partagés des habitats inclusifs permettent, entre autres, l'organisation de rencontres intergénérationnelles.

© G. Berger-CD64

AUTONOMIE

Ensemble, on vit mieux et plus longtemps



Le Département encourage et soutient les projets d'habitats inclusifs. Ceux-ci s'adressent à des personnes en situation de handicap ou âgées de 65 ans et plus, souhaitant vivre « chez elles, sans être seules », en partageant un même toit et une partie de leur quotidien. Si la loi a donné un cadre juridique à ce type d'habitat depuis 2018, cela fait près de 60 ans qu'il est expérimenté en Meurthe-et-Moselle. Cette reconnaissance lui permet de prendre un essor nouveau, avec notamment la création en 2021 d'une prestation d'Aide à la Vie Partagée, financée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et le Département. Cette aide contribue à la coordination et l'animation du projet de vie sociale et partagée au sein des habitats inclusifs.

Des structures à taille humaine

D'ici 2025, 27 nouveaux habitats inclusifs, accueillant plus de 200 habitant-e-s, sont programmés dans le département, et une dizaine d'autres se développent d'ici 2024. Les publics concernés sont les personnes âgées, mais aussi celles porteuses de handicaps cognitifs, psychiques, moteurs, ou encore avec troubles du spectre autistique. Tou-te-s vivront dans des structures à taille humaine, de 3 à 12 personnes. Elles disposeront

de leur propre chambre et se retrouveront dans les espaces collectifs pour partager des temps de vie, au moment des repas par exemple, des animations qu'elles auront choisies à l'intérieur ou en extérieur. L'occasion de s'essayer au jardinage, à la musique, aux activités physiques et artistiques, ou encore à la relaxation. Tou-te-s conserveront la maîtrise de leur rythme, pourront inviter famille et ami-e-s, et auront le choix des professionnel-le-s et services qui les aident au quotidien. Elles exerceront ainsi leur pleine citoyenneté.

**27
nouveaux
habitats
inclusifs
d'ici 2025**

Un AMI qui nous fait du bien

Dernièrement, le Conseil départemental a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la CNSA et a obtenu plus de 180 000 € de subventions pour construire, réhabiliter et adapter des habitats inclusifs à la perte d'autonomie des personnes âgées. Elles serviront notamment à

financer la réhabilitation des locaux et la création d'espaces partagés à la Maison Mirabelle de Virecourt, la création de bâtiments neufs et l'adaptabilité des logements des Résidences Chauvenel à Ludres et l'aménagement d'un jardin partagé à la Maison des Hibiscus de Moncel-lès-Lunéville. ■

à noter

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Les Trophées de l'Encouragement couronnent la Batelière !

Parmi les 23 candidat-e-s aux Trophées, dont l'objectif est d'accompagner et mettre en lumière des projets à fort impact social, environnemental et territorial, c'est la société coopérative funéraire la Batelière qui a conquis le public. Autour des valeurs de solidarité, d'écologie et de dignité, elle défend « des pompes funèbres citoyennes, pour remettre l'humain au cœur de cette mission de service public ». Elle proposera entre autres des temps d'information sur la réglementation funéraire et favorisera l'accès à un fonds de solidarité pour financer les obsèques. Bravo également à la Ferme aquaponique des 3 rivières et à l'épicerie anti-gaspi Seconde Chance qui montent sur le podium. Les lauréat-e-s bénéficieront d'un accompagnement en communication et en ingénierie de projet par le Département et ses partenaires. ■



© G. Berger-CD54



© G. Berger-CD54

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Séisme en Turquie et en Syrie : le Département solidaire

Lundi 6 février dernier, deux séismes de magnitudes exceptionnelles ont frappé le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie. Le Conseil départemental, sur proposition de Vincent Hamen, vice-président délégué aux Relations internationales, a décidé d'accorder une subvention de 4 000 € à l'équipe de 15 secouristes (infirmières, médecins et sage-femme) de l'association meurthe-et-mosellane FIRE (French International Rescue Experts). Ses membres sont intervenus dès le 8 février à Adiyaman en Turquie, en installant un hôpital de campagne et en participant aux opérations de sauvetage et d'extraction. Cette association, spécialisée dans les tremblements de terre, s'était déjà illustrée lors de précédentes crises au Népal, en Équateur ou en Haïti, avec le soutien du Département. ■

ÉDUCATION POPULAIRE

Le Département aux côtés des associations



Dans son projet 2022-2028, le Département a réaffirmé son soutien aux acteurs de l'éducation populaire et aux associations sportives. Une première contribution annuelle de près de 800 000 € a ainsi été octroyée par la commission permanente aux fédérations départementales des Foyers Ruraux, des Francas, de Familles Rurales, de la Ligue de l'enseignement et des MJC en appui au développement de leurs missions (éducation populaire et action en direction des familles). Cette aide permet la prise en charge de près de 20 postes de permanents départementaux. Le Conseil départemental a également actualisé son contrat sportif solidaire, qui permet un appui renforcé pour une quarantaine de clubs engagés parmi les 170 soutenus chaque année. ■

13 mai

Nuit européenne des musées au château de Lunéville (20h-22h30 - Entrée libre).
Dévoilement d'une création artistique textile unique, en présence du CCN - Ballet de Lorraine.
chateauluneville.meurthe-et-moselle.fr

ZOOM

LECTURE PUBLIQUE

La médiathèque départementale à la page



Les bibliothèques départementales ont été créées en 1945 pour développer le livre et la lecture dans les zones rurales. Il s'agissait de réduire les inégalités territoriales et sociales, une bibliothèque étant le premier lieu d'accès à la culture. Pleinement engagé en faveur du développement de la lecture publique depuis juin 2011, le Conseil départemental vient de structurer sa démarche avec un Schéma départemental de développement de la lecture publique (2023-2028). La loi Robert votée en décembre 2021 conforte la mission départementale de lecture publique.

Un service public essentiel du Département

En Meurthe-et-Moselle, 135 bibliothèques partenaires sont accompagnées par la Médiathèque départementale, située à Laxou et disposant d'une antenne à Longwy. Un tiers des Meurthe-et-Mosellan-e-s ont accès à une bibliothèque dont 60 % dans les communes de moins de 2 000 habitant-e-s. Tête de réseau de l'ensemble de ces équipements reconnus comme des services publics de proximité essentiels, la Médiathèque départementale est un acteur culturel incontournable au service des communes et des intercommunalités pour les accompagner dans leur projet de création, de développement ou de modernisation de leurs bibliothèques-médiathèques.

Parmi ses missions :

- > acheter des ressources, livres, CD, DVD, ressources numériques pour le prêt aux bibliothèques et aux usagers via le Médiabus,
- > accompagner l'informatisation,
- > animer et favoriser la mise en place d'actions culturelles,
- > proposer des formations pour les professionnel-le-s et les bénévoles du réseau. ■



© D. Jacquot-CD54

Sylvie Duval, aux côtés de la sénatrice Sylvie Robert, venue en mars dernier à Laxou présenter la loi qu'elle a contribué à promulguer.

LA QUESTION À Sylvie Duval, vice-présidente déléguée à la Culture

Pourquoi un Schéma départemental de la lecture publique ?

« L'ambition que nous portons, en Meurthe-et-Moselle, est de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous. Ce schéma nous invite à travailler tou-te-s ensemble au service du Livre, de la Culture et de leur diffusion au cœur de nos territoires.

L'enjeu est de favoriser l'accès aux bibliothèques pour tous les publics :

- > en poursuivant les actions déjà engagées en direction des tout-petits de 0 à 3 ans et de leurs parents, les adolescents au travers de nos collèges et des collégien-ne-s,
- > en allant vers les publics plus éloignés du fait de leur âge, de leur handicap, de leur perte de mobilité ; sans oublier les personnes en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme et les personnes qui accèdent à la langue française.

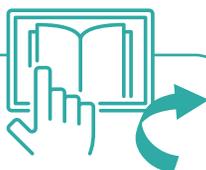
Une bibliothèque aujourd'hui n'est pas seulement l'accès au Livre, c'est aussi la musique, le cinéma, la poésie, la presse, etc.

C'est une invitation à la connaissance, à l'imaginaire, à l'humanisme, aux plaisirs de l'esprit, de l'évasion, un espace de liberté dont nous avons toutes et tous besoin dans ce monde bouleversant. »



319 672
documents

C'est la collection de la médiathèque départementale



Près de 100 000
documents
prêtés aux bibliothèques de proximité



11 111
documents
prêtés aux lecteurs du Médiabus



135
bibliothèques et points lecture
73 communes, 26 écoles et 5 services de petite enfance desservis en prêt

AGRICULTURE

La Meurthe-et-Moselle, star du Salon International de l'Agriculture !



Brasseurs, confiseur, maraîcher, boulangers, vigneron ; producteurs de safran, de pâtes, de miel, de fromages, de savons artisanaux, etc. Les ambadrices et ambassadeurs du département ont démontré à Paris tout le savoir-faire et la richesse de la Meurthe-et-Moselle. La journée qui lui était dédiée le vendredi 3 mars dernier a permis de la replacer sur la carte de France de la gastronomie. Le Département et la Chambre d'agriculture avaient mis en place un dispositif de soutien et d'accompagnement avant et pendant le Salon. Cette aide a permis à ces exposants de se rendre à la plus grande foire agricole de France. Cette année, grâce à un stand où 12 producteurs se sont relayés, des petites structures ont pu être présentes, la location d'un stand à leurs propres frais étant pour la plupart inenvisageable. ■

« Un grand bravo à toutes celles et tous ceux qui se sont engagés sur cette édition 2023 avec son lot d'initiatives, d'innovations et de bon goût ! »

Barbara Thirion, conseillère départementale déléguée à l'Agriculture



© S. Baldin-CD54



45 000 €
pour
accompagner
les exposants



16
médailles au
Concours Général
Agricole dont
8 médailles d'or



24
exposants
meurthe-et-
mosellans

SPORT

Des médailles et un fonds



À l'occasion de la soirée dédiée au mouvement sportif, organisée conjointement par le Département et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS 54), 40 récompenses ont été remises. Ils sont sportifs amateurs ou de haut niveau, équipes, encadrants, arbitres ou encore bénévoles. Par leur engagement et leurs performances athlétiques, ils ont marqué l'année 2022. Une soirée au cours de laquelle Lionel Adam, conseiller départemental délégué au Sport, a rappelé la création par le Département du fonds d'investissement pour le sport. Doté de 1 M€ par an, il a pour objet de soutenir les collectivités et syndicats interscolaires dans la rénovation et la construction de gymnases pour les collégien-ne-s, et d'aider les clubs et comités départementaux à acquérir le matériel nécessaire à leurs pratiques sportives. ■



© G. Berger-CD54

Bénévolat

AVEC PLACE DE L'ENGAGEMENT



© J. Peiffer

Émilien Martin-Triffandier
Conseiller départemental
délégué à la Participation citoyenne

« Nous avons toutes et tous une bonne raison de nous engager. Mais au quotidien, le temps manque. Nombreux sont celles et ceux qui veulent franchir le pas, mais qui ont besoin de souplesse et de progressivité dans leurs engagements. De leur côté, les associations n'ont jamais eu autant besoin de bonnes volontés. Clubs sportifs, associations culturelles et festives, éducation populaire, aide alimentaire, etc. Beaucoup de structures ont besoin de nouvelles recrues.

Il n'y a pas de « crise de l'engagement », il y a simplement besoin de répondre aux nouvelles formes d'engagements. C'est le but de la Place de l'engagement. En postant une annonce ou en recherchant une mission grâce à des critères personnalisés, vous permettrez à notre département de poursuivre sa tradition de participation citoyenne et de solidarité. »

En chiffres

En 3 ans d'existence de la plateforme :

1 189 bénévoles inscrits

591 associations inscrites

806 missions de bénévolat publiées par les associations

ASSOCIATIONS

UNE MISE EN RELATION

Besoin de bénévoles de manière ponctuelle ou régulière ?

► Déposez vos missions en ligne simplement.



Je répare des vélos pour leur donner une seconde vie tous les samedis.



Le mercredi après-midi, je participe à l'aide aux devoirs d'enfants d'école élémentaire.



Je partage mes connaissances informatiques auprès de personnes détenues en réinsertion une fois par mois.

Plus de 600 personnes se sont déjà engagées, pourquoi pas vous ?

MENT, C'EST FACILE !



RAPIDE ET FACILE

CITOYEN-NE-S

Envie de me rendre utile ?

▶ Je trouve la mission qui me correspond.

En un clic, mon temps prend un autre sens !

PLACE
DE L'ENGAGEMENT

Plateforme numérique de mise en relation simple avec les associations, créée par le Département

Je transporte les invendus des supermarchés pour une association d'aide alimentaire.



Je tiens la buvette les soirs de match d'un club de handball.



Je cherche des salles de spectacles pour une compagnie de théâtre.



Depuis chez moi, je gère 2h par semaine les réseaux sociaux d'une association de lutte contre les violences faites aux femmes.



Trouvez les missions près de chez vous sur la plateforme



Place de l'engagement

▶ **engagement.meurthe-et-moselle.fr**

Renseignements : **03 83 94 59 12**



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UNE VISION ET DES ACTES

La Petite Suisse Lorraine à Martincourt dans le territoire Val de Lorraine.

Engagé de longue date dans le développement durable et la protection de l'environnement, le Conseil départemental a insufflé, dans chacun de ses champs de compétence et domaines d'actions, un élan nouveau en faveur de la transition écologique. Celle-ci suppose de faire évoluer nos manières de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Collectivité des solidarités humaines et territoriales, le Conseil départemental défend une juste transition au service des femmes, des hommes et des territoires.



VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Gestion parcimonieuse de la flotte de véhicules, réduction des dépenses énergétiques et d'eau, rénovation des bâtiments, intégration des enjeux climat énergie dans les constructions neuves et rénovations lourdes, chantiers routiers plus vertueux, développement des achats responsables, lutte contre le gaspillage alimentaire, formation de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique, etc. Avec l'adoption, en novembre 2022, d'une stratégie bas-carbone incluant dix actions concrètes, le Département a confirmé son engagement en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. La baisse de 20 % enregistrée ces dernières années sera amplifiée avec un nouvel objectif de baisse de 10 % supplémentaires d'ici 2025. ■

« Limiter notre impact sur le climat est un impératif. Face aux enjeux du dérèglement climatique, de l'effondrement de la biodiversité et de la crise énergétique, nous faisons le choix de l'action et du volontarisme. »

Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



© G. Berger-CD64

SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ

Outil de médiation et de pédagogie créé par le Département, la Cité des paysages pilote et déploie, sur la colline de Sion et dans tout le département, un programme départemental d'éducation à l'environnement. Ce dernier vise à sensibiliser les publics à l'enjeu de la préservation de la biodiversité et, plus généralement, à développer nos connaissances du vivant. À partir du 15 avril s'ouvrira la nouvelle saison de la Cité des paysages : ateliers, conférences, événements culturels et festifs sont autant d'opportunités de découvertes, d'apprentissages et de rencontres qui sont proposées jusqu'à la fin de l'année sur le site de Sion et dans les espaces naturels sensibles de Meurthe-et-Moselle.

L'action de ce service départemental, c'est aussi des parcours pédagogiques proposés aux écoles primaires et aux collèges de Meurthe-et-Moselle ; à l'image cette année de 300 classes représentant plus de 4 000 élèves. Dernières animations en date : les opérations

L'ARBORETUM DE BELLEFONTAINE

Acquis en 2017 par le Département, l'arboretum de Bellefontaine à Champigneulle se situe sur un espace naturel sensible départemental.

Créé en 1824 en même temps que l'école forestière royale de Nancy, il fait, actuellement, l'objet d'une démarche participative incluant les collectivités, les associations et les citoyen-ne-s pour définir le devenir du site, dans la perspective de son ouverture au public. ■

de sauvetage d'amphibiens sur le Vallon de la Moulaine, à Bellefontaine ou à Vandéleville.

En 2023, le Département finance également près de 600 animations portées par les associations ou intercommunalités pour donner à comprendre, à voir et à sentir ce qu'est la biodiversité dans l'ensemble de son territoire.

ZOOM SUR FLORE 54

Plus 350 personnes étaient réunies à l'Hôtel du Département, le 17 mars dernier, pour les 40 ans de l'association de promotion de l'environnement Flore 54. À l'invitation de la fédération, le biologiste Marc-André Selosse y a animé une conférence passionnante sur les sols, enjeux et solutions de la transition écologique. À condition de les connaître et de les respecter. ■

ENCOURAGER LA SOBRIÉTÉ

Ossature bois, isolation paille, sol perméable, gestion des eaux pluviales, toiture végétalisée, panneaux photovoltaïques, mobilier de réemploi, etc. Telles sont les caractéristiques du dernier collège nouvelles générations qui a ouvert ses portes en septembre à Nancy. Collège à énergie positive, Niki-de-Saint-Phalle illustre la politique ambitieuse de construction, rénovation et restructuration menée par le Département dans ses 66 collèges publics. Concrètement, ce sont chaque année 20 à 25 M€ que la collectivité investit pour rendre son patrimoine scolaire plus vertueux et plus sobre. L'enjeu environnemental est de taille puisque le secteur du bâtiment représente 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises et génère près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Cet objectif de sobriété énergétique et écologique anime la stratégie immobilière du Département, qui gère près de 500 000 m² de bâtiments qui vont des lieux d'accueil du public aux centres d'exploitation des routes en passant par le centre administratif départemental à Nancy, jusqu'au château de Lunéville qui rejoindra le futur réseau de chaleur bois-énergie de la Ville. Les efforts entrepris sur le temps long par ces programmes et la recherche constante d'amélioration des performances écologiques des bâtiments départementaux donnent des résultats aujourd'hui. En attestent les baisses significatives de consommations énergétiques enregistrées sur les derniers bâtiments construits ou restructurés tels que la pouponnière départementale et le centre parental, la médiathèque départementale, ou encore la quinzaine de collèges d'ores et déjà rénovés. En pleine crise énergétique, le Conseil départemental a engagé un plan de sobriété complémentaire visant à réduire de 10 % ses consommations d'énergies. Cet engagement s'inscrit dans une ambition de transition écologique tout en permettant de contenir l'impact financier de l'envolée des prix du gaz et de l'électricité, dont la hausse est estimée à 17 M€ en 2023 pour le Département.



Construction du collège Niki-de-Saint-Phalle à Nancy.

© G. Bergeri-CD54



© D. Jacquot-CD54

AMÉNAGEMENTS INNOVANTS

Gestionnaire de l'ensemble du réseau routier départemental -soit 3 214 km de routes- dont il assure la modernisation, la sécurité, la surveillance et l'entretien, le Conseil départemental privilégie une conception et un aménagement des infrastructures plus vertueux. Il innove également, avec l'utilisation de nouvelles compositions constituées, pour une grande part, d'enrobés recyclés (lire page 24). Le recours à un écocompareur, à l'étape des études de marché, permet d'intégrer des critères de préservation des ressources, d'émissions de gaz à effet de serre, d'énergie consommée et de kilomètres parcourus, comme cela a été réalisé pour le chantier du carrefour giratoire de Dommartin-lès-Toul. Résultat : une baisse de la consommation d'énergie de 15 % à 25 %. ■

LE SOLEIL, CE PARTENAIRE

Le déploiement de panneaux solaires photovoltaïques a été prévu dans les différents plans d'investissement pour les bâtiments départementaux : collèges, Maisons départementales des solidarités, centres d'exploitation. Son but, particulièrement sensible au regard des prix actuels de l'électricité : l'autoconsommation, afin de couvrir une partie de de la consommation électrique comme au collège Niki-de-Saint-Phalle, ouvert à la rentrée. De même, l'installation de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire, a déjà été réalisée par exemple sur le site de Sion, les logements du collège Jean-Lamour à Nancy ou encore la pouponnière départementale à Laxou. ■



© G. Berger-CD54

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Département accompagne financièrement la rénovation du parc d'habitat social et apporte sa garantie aux emprunts souscrits par les organismes de logement social s'engageant à « *rechercher des solutions optimales en termes d'environnement et d'économie d'énergie* ». Cette politique volontariste est soutenue par une double ambition : permettre aux habitants les plus modestes de gagner en confort de vie et réduire leurs factures énergétiques qui pèsent sur leur budget et ainsi gagner en pouvoir d'achat. De même, 600 logements appartenant à des propriétaires occupants modestes et des propriétaires s'engageant dans des locations à visée sociale ont pu être rénovés, s'agissant principalement de travaux d'amélioration énergétique.

SE NOURRIR AUTREMENT

Permettre à chacune et chacun de se nourrir dignement, d'être acteur et actrice de son alimentation, d'accéder à une alimentation saine et durable. Pour concrétiser cette triple ambition, le Conseil départemental s'appuie sur un réseau d'acteurs et de partenaires engagés dans la relocalisation de notre alimentation, la promotion des pratiques agro-écologiques, le développement d'un approvisionnement local et de qualité dans les collèges et la restauration collective, la lutte contre le gaspillage et la valorisation des biodéchets. Ainsi, le Conseil départemental anime le Projet Alimentaire Territorial (PAT) Sud 54, qui a pour ambition de rapprocher producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs. Objectif : dessiner l'assiette de demain, une assiette plus végétale et plus durable, issue de circuits courts. Autre exemple, le travail conduit avec 42 collèges publics qui disposent d'une cuisine de production ; trois quarts de ceux-ci participent au dispositif « Panier collège », synonyme d'offre locale et régulière de produits lorrains. De même, une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire implique déjà 30 collèges volontaires, mais aussi des établissements sociaux et autres maisons d'enfants.



© G. Berger-CD54

ACCOMPAGNER LA TRANSITION

Le Département a renouvelé son engagement aux côtés des communes, intercommunalités et associations pour la période 2023-2028 à travers un nouveau dispositif aux moyens financiers renforcés : Appui aux Territoires 54. Parmi les nombreux projets soutenus, une attention particulière est portée à ceux qui concourent à la transition écologique, dont les plus ambitieux peuvent bénéficier d'un bonus écologique. C'est aussi le sens de l'aide spécifique accordée aux opérations d'amélioration du cadre de vie, des équipements et projets d'aménagement de l'espace public portés par les quarante communes « bourgs centres ».



© G. Berger-CD54

La Boucle de la Moselle à Toul.

RENFORCER LES MOBILITÉS ACTIVES

Enjeu de transition écologique, de santé publique mais aussi d'attractivité territoriale, le développement des mobilités durables est une priorité pour le Département.

Encourager et faciliter la pratique du vélo, cela commence dès le plus jeune âge. Le Département l'expérimente auprès des collégien-ne-s dans le cadre de l'opération « Collège à vélo ». Six collèges pilotes en bénéficient depuis 2021, avec la livraison de vélos (fabriqués localement), la mise à disposition de matériel de protection, ainsi que la mise en place d'actions pédagogiques de sensibilisation. L'objectif est qu'à moyen terme, chaque collégien-ne habitant à moins de 5 km de son établissement puisse rejoindre celui-ci en deux-roues via un itinéraire balisé et sécurisé.

Par ailleurs, le Département, qui compte 410 km de véloroutes et voies vertes aménagées, dont 191 km d'itinéraires nationaux, poursuit la réalisation de grands itinéraires cyclables (véloroutes V50 et V52, Boucle de la Moselle) participant à l'attractivité et au développement touristique du territoire. Une section de la V52, reliant Strasbourg à Paris, est en cours d'aménagement le long du canal de la Marne au Rhin, via les communes de Crévic, Sommerviller, Dombasles-sur-Meurthe et Varangéville. Son ouverture aura lieu en deux temps et interviendra d'ici à l'été 2023.

Autre mesure du Plan Vélo 54 adopté en juin 2022 : le Département apporte son soutien technique et financier aux projets des territoires en matière d'infrastructures cyclables. Ce sont ainsi 20 M€ d'investissements fléchés en faveur du vélo pour le mandat 2022-2028. ■

QUESTIONS À SYLVAIN MARIETTE

Vice-président délégué à la Transition écologique et à la Participation citoyenne



© G. Berger-CD54

Comment concevez-vous la sobriété énergétique ?

Derrière ce terme se cache la recherche de nouveaux équilibres, entre la nécessité d'utiliser les ressources et celle de redonner un équilibre plus viable, mesuré, adapté à ces ressources existantes. Rechercher la sobriété revient à lutter contre une forme d'hypercroissance et retrouver une croissance harmonieuse, cohérente avec nos besoins, nos nécessités et la réalité des territoires. Le projet départemental a un socle : prendre soin du vivant, postulat en résonance avec toutes ses missions sociales.

Justement, comment mieux partager les enjeux de la transition écologique et sociale ?

La transition écologique revient à accepter, tout en étant proactif, de revenir à des formes de croissances plus cohérentes avec nos territoires de vie. Ce 21^e siècle doit aussi être le siècle où l'on embarque les citoyen-ne-s dans la compréhension des enjeux à l'échelle de leur territoire. Hormis pour les experts du sujet, le territoire est d'abord ce que l'on en perçoit, une expérience émotionnelle, esthétique, historique, quelque chose dans laquelle chacune projette son expérience de vie. Le Département fait en sorte, dans toutes ses politiques publiques, que les acteurs et actrices aient une connaissance fine des enjeux. Ainsi, ils/elles ne seront plus celles et ceux qui subissent les décisions, mais celles et ceux qui y prennent part. En tant qu'homme politique, je me vois comme l'animateur d'un processus allant de la prise de conscience jusqu'à la mise en œuvre. ■

LONGWY



Maison du Département
16 avenue du Maréchal-
de-Lattre-de-Tassigny
54400 LONGWY
03 82 39 59 62

HERSERANGE



Une journée pour préserver l'autonomie et le lien social

Un quart des personnes de plus de 75 ans sont potentiellement en situation d'isolement. Et si l'on note effectivement une augmentation de l'espérance de vie, vieillir en bonne santé physique et mentale est un autre défi. De plus, le Pays-Haut souffre d'un déficit de bénévoles intervenant directement sur cette problématique. Partant de ce constat, le Département a organisé fin janvier les premières Rencontres de la prévention de la perte d'autonomie et du lien social.

Une journée consacrée aux échanges entre professionnel-le-s le matin et avec le public l'après-midi. Catherine Boursier, vice-présidente déléguée à l'Autonomie, avec les conseillers départementaux du territoire Annie Silvestri, Vincent Hamen et Bruno Trombini, ouvrait le bal. *« C'est une chance pour notre département de bénéficier d'un tel dynamisme et d'un réseau si riche. Sachons maintenant la saisir en tissant des liens, en créant des passerelles dès aujourd'hui. »*

Cette dynamique a été initiée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Meurthe-et-Moselle, qui permet de coordonner les actions et leurs financements dans le cadre d'une stratégie commune.



© S. Altenot-CD54



© S. Altenot-CD54

Des pros à tous les niveaux

Information et accès aux droits, prévention et santé, accompagnement des proches aidants, habitat et adaptation, lien social, fracture numérique, mobilité collective, telles étaient les thématiques retenues pour les 70 stands et animations proposés à Herserange. Qu'ils soient bénévoles, soignant-e-s, futur-e-s retraité-e-s ou encore responsables d'établissement, les participant-e-s ont pu se renseigner sur les évolutions technologiques en matière d'adaptation et de rééducation, s'essayer aux gestes de premiers secours, se tenir à jour de la législation ou prendre connaissance des aides financières et des services d'accompagnement accessibles aux professionnel-le-s comme aux particuliers. Certains ont pu notamment découvrir le sport santé, ou comment entretenir son corps de façon ludique et en toute sécurité. ■

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-de-longwy

MONT-SAINT-MARTIN

Ça bêle au collège !

Mais que font donc ces animaux dans une école ? Ils broutent, et c'est (presque) tout ce qu'on leur demande. Le collège Anatole-France travaille depuis des mois sur le projet « Biquettes » autour de l'écopâturage, qui vient de se concrétiser en février dernier par l'inauguration d'un enclos accueillant trois brebis. La présence de ces ruminants de l'association Éco-pattes offre un triple intérêt. D'abord, les brebis s'intègrent dans la vie quotidienne de l'établissement. Ensuite, elles peuvent servir de support pédagogique. Mais surtout, elles participent à l'entretien écologique des espaces verts. En effet, cette pratique permet de réduire les impacts environnementaux, tout en favorisant la biodiversité, et ce à moindre coût. De quoi se constituer un joli bas de laine ! ■



© G. Berger-CD54



© Grand Longwy
Communauté d'agglomération

TERRITOIRE DE LONGWY

V comme Vélo, V comme Vertueuse

Vertueuse : c'est le nom d'un nouveau service offert aux habitant-e-s de Longwy et des villes limitrophes. Ils/elles peuvent depuis quelques semaines louer à un prix modique des vélos électriques pour se déplacer entre les 17 stations installées de la gare aux mairies en passant par les lycées, la Maison de la formation et l'hôpital. L'objectif est clair : offrir des alternatives vertueuses au tout-voiture. Une action soutenue par le Département à hauteur de près de 100 000 € au titre de son Plan vélo 54 et du dispositif d'appui aux territoires (AT 54). Bon pour la planète et les gambettes. À noter que parallèlement, des parcours favorisant les mobilités douces sont progressivement aménagés dans le territoire, à l'instar du tronçon entre Longwy et Saulnes. ■

VILLERUPT

La caserne des pompiers est en vue

Ainsi que le Département et le Service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle (SDIS 54) s'y sont engagés, une caserne toute neuve va prochainement voir le jour sur un terrain mis à disposition par la commune. Les études (l'architecte vient d'être choisi) auront lieu en 2023, les premiers coups de pioches sont espérés au printemps 2024 et la livraison du tout nouveau centre de secours en 2025. Un investissement d'environ 2,5 M€. « Il y avait une urgence à remplacer la caserne de Villerupt, vétuste. L'objectif est d'apporter aux pompiers et aux habitant-e-s du territoire un service public de qualité en matière de protection civile », indique Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. ■

10 966

entretiens individuels réalisés en 2022
dans le territoire de Longwy par les assistantes
sociales du Conseil départemental.

BRIEY



Maison du Département
3 place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 HOMÉCOURT
03 57 49 81 20



© S. Atténot-CD54

VILLE-SUR-YRON

Caméras des Champs : ça tourne !

La 24^e édition du Festival international du film documentaire sur la ruralité se tiendra du 4 au 7 mai. Le thème conducteur choisi pour ce millésime est *L'impact du dérèglement climatique sur la vie des ruraux*. Porté par le Foyer rural de Ville-sur-Yron et le Parc naturel régional de Lorraine, l'objectif de Caméras des Champs est de montrer la ruralité dans sa diversité, en prenant comme support la diffusion de films documentaires. La sélection, composée de films récents, se veut la plus proche possible des grands enjeux actuels du monde agricole et paysan, mais aussi du monde rural, au sens large du terme. Le Département soutient le festival à hauteur de 8 000 €. ■



© Caméra des Champs



© S. Atténot-CD54

VAL DE BRIEY

Une mésange passe

À l'initiative du Département, une magnifique fresque a été réalisée sous le pont de la Filature. Cette mésange bleue monumentale, perchée entre la route et l'Orne, symbolise à la fois la faune locale et les espèces protégées dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS) gérés par le Département. Un projet réalisé par le graffeur aubouésien Boris Bobz, avec l'aide de quatre collégien-ne-s de Jean-Maumus et Jules-Ferry. Deux autres projets, toujours avec des artistes du cru, verront le jour à Batilly et Jœuf, ainsi qu'une fresque nomade de près de 80 mètres qui se baladera ici et là dans le territoire. Des créations qui associeront des bénéficiaires du RSA et des adolescent-e-s accompagné-e-s par les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance. ■

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-de-briey



MOINEVILLE

Bienvenue au MITT !

La salle des fêtes et le centre socio-culturel de Moineville ouvrent leurs portes les 13 et 14 mai à l'occasion du premier Marché des Initiatives Territoriales Talentueuses (MITT), présenté par l'association FER Ensemble. En partenariat avec le Département, cet événement chaleureux et gratuit mettra en valeur le dynamisme des acteurs du territoire. Pour les friands de gastronomie, un atelier cuisine responsable et durable sera organisé sous la forme de travaux pratiques. Dans le cadre des Rencontres « EFA ! » (lire page 36), venez assister à l'exposition de Fil Rouge pour (re)découvrir des objets vintage, d'anciens jeux vidéo ou des créatures du cinéma de science-fiction. Tous les participants seront conviés à une marche populaire le dimanche matin par les randonneurs locaux, suivie d'une démonstration de Kangoo jump. ■

25

exposants proposeront des animations autour de la couture, de l'art, du numérique, de la santé et du bien-être ou encore du « zéro déchet ».

DÉCHETS EN BORDS DE ROUTES

N'en jetez plus !



Chaque année, les agents des services territoriaux de l'Aménagement procèdent au nettoyage de printemps, en ramassant tous les débris et dépôts sauvages aux bords des routes départementales. Triste tradition que cette besogne. Durant une période d'un mois, tous les agents sont mobilisés pour ce ramassage, qui s'ajoute à leurs autres missions. Si l'objectif opérationnel est de nettoyer et sécuriser les bords de la chaussée, ces agents participent également, en dépolluant la nature, à l'effort collectif pour une Terre plus vivable et envoient ainsi un message de sensibilisation aux habitant·e·s.

Sécurité des usagers, sécurité des agents

Dans le territoire de Briey, l'un des plus impactés en Meurthe-et-Moselle, ce sont environ 40 tonnes de déchets qui sont collectées tous les ans, à la fois lors du ramassage en bords de routes et à l'occasion de la collecte des débris sur les aires de repos. Lors de cette campagne de nettoyage, la sécurité des agents est primordiale et le Conseil départemental insiste sur la nécessité pour les usagers de lever le pied à l'approche des chantiers. Que ce soit une chaussure, un papier de bonbon ou un emballage de fast-food, les déchets se répandent partout au gré du vent, des intempéries et du trafic, obligeant les agents à quadriller toute la zone. Des panneaux sont placés à différents endroits du territoire pour alerter les usagers. Montrez l'exemple en ralentissant et en avertissant les autres conducteurs. Pour rappel, tout déchet trouvé aux bords des routes, dont l'auteur est identifié, fait l'objet d'un dépôt de plainte de la part du Département. ■



© G. Berger/CD54

VAL DE LORRAINE



Maison du Département
9200 route de Blénod
BP 20117 Maldières
54704 PONT-À-MOUSSON CEDEX
03 83 82 88 74



© D. Jacquot-CD54

Inauguration des travaux de la Maison départementale des solidarités de Pont-à-Mousson, le 3 mars 2023.

PONT-À-MOUSSON

La belle Maison départementale des solidarités

C'est la grande bâtisse avant le pont de la Moselle, en venant de la Place Duroc. Vue imprenable sur le patrimoine local. Ce jour-là, il fait frais sous un ciel radieux. Agents, élu-e-s et partenaires se sont donné rendez-vous à la Maison départementale des solidarités (MDS). Un lieu public qui gagne à être connu. Et pour cause : elles sont les portes d'entrée, 79 fois implantées dans le département (36 sites principaux et 43 points d'accueil), de la présence proche et solidaire du Conseil départemental.

À l'occasion de l'inauguration des travaux de la MDS de Pont-à-Mousson-en particulier l'amélioration de l'accessibilité, pour un investissement de 170 000 €, Jennifer Barreau, déléguée territoriale du Val de Lorraine, n'a pas manqué de le souligner, le rappeler... et d'inviter à largement le faire savoir : ces maisons sont ouvertes à tous et toutes, quels que soient leurs besoins et leur lieu de domicile en Meurthe-et-Moselle. « *Ce sont des lieux ouverts aux habitant-e-s ainsi qu'à tous nos partenaires. L'offre de service départementale est ainsi articulée avec celle existante dans le territoire* », confie l'élue.

À Pont-à-Mousson, 23 agents travaillent dans les domaines des solidarités. Service de protection maternelle et infantile (PMI), aide sociale à l'enfance, assistantes sociales. On y reçoit celles et ceux qui ont besoin d'une aide, on y organise des actions collectives, on y cultive des partenariats.

Pousser la porte

Objectifs simples et localement essentiels : interlocuteurs plus faciles à identifier, offre de service mieux coordonnée, des espaces pour se rencontrer, travailler, bâtir des projets communs, accueillir des permanences dans le champ des solidarités et pas uniquement de l'action sociale. De fait, comme à Pont-à-Mousson, il ne faut pas hésiter à pousser la porte. Des

agents d'accueil sont là pour vous orienter. Vers un-e professionnel-le, un partenaire ou simplement pour vous donner une information concernant vos droits. Maire de la commune de Morville-sur-Seille, Guy Vuerbat se réjouit : « *J'ai appris des choses aujourd'hui et c'est vrai, nous n'avons pas toujours le réflexe de dire à nos habitant-e-s qu'ils peuvent trouver des informations dans les MDS.* » ■

79 points d'accueil dans le département

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-val-de-lorraine

CHAMBLEY

Une caserne « type » pour les pompiers

Il y avait de la satisfaction à Chambley à l'occasion de la pose de la première pierre de la future caserne des sapeurs-pompiers. Bernard Bertelle, conseiller départemental et président du conseil d'administration du SDIS 54, Jacky Zanardo et Caroline Fiat, conseillers départementaux du canton de Jarny, étaient présents pour souligner la pertinence d'un programme qui permet la création rapide et écologique de 9 casernes « type » dans le département. Elles sont en effet spécifiquement conçues pour les centres en milieu semi-urbain. Elles sont rapidement créées (6 mois), d'un coût raisonnable (550 000 €) et permettent de remplacer des locaux devenus vétustes. À la clé, un meilleur confort pour les pompiers et des économies d'énergies grâce à des bâtiments plus modernes. ■



© G. Berger-CD54



© G. Berger-CD54

THIAUCOURT

Le futur centre d'exploitation en bonne voie

Vice-présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle déléguée aux Mobilités, Audrey Bardot s'est dernièrement rendue au centre d'exploitation de Thiaucourt. Accompagnée de Jennifer Barreau, elle a rencontré les agents des routes qui travaillent sur le secteur et visité les installations temporaires dernièrement réalisées avant la reconstruction du site, en particulier des vestiaires et douches. Ce programme s'inscrit dans un plan pluriannuel d'amélioration des sites du Département. Pour le centre d'exploitation de Thiaucourt, des restructurations lourdes sont à prévoir dans les années à venir. Pour autant, des travaux moins importants au bénéfice du confort des agents sont d'ores et déjà d'actualité. ■

PONT-À-MOUSSON

Solidarité à tous les étages

Tant dans le domaine de la solidarité internationale que dans celui de l'insertion et du retour à l'emploi, l'association Solidarités Nationales et Internationales (SNI) conduit avec une belle abnégation un travail important dans le département. L'association, présidée par Jean-François Moutet, est soutenue par le Département. Elle a dernièrement reçu Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Vincent Hamen, vice-président délégué au Transfrontalier et aux Relations internationales et Jennifer Barreau, déléguée territoriale du Val de Lorraine. L'occasion également de découvrir la recyclerie créée par SNI à Pont-à-Mousson et d'échanger sur des pistes de développement. ■

37

espaces naturels sensibles dans le territoire Val de Lorraine, dont 2 sites départementaux prioritaires : le Vallon de Bellefontaine à Champigneulle et le Moulin de Villevaux.

TERRES DE LORRAINE



Maison du Département
230 rue de l'Esplanade du Génie
54200 ÉCROUVES
03 83 64 88 40



© G. Berger-CD54

Pose de la première pierre de la future cuisine centrale au collège Croix-de-Metz à Toul, le 20 janvier 2023.

HOUELMONT - XEUILLEY

Une technique innovante pour refaire la RD50

Dans le cadre du programme d'entretien de ses routes, le Département a procédé à une opération innovante de réfection de la RD50 entre Houelmont et Xeulley. Après une expérimentation concluante réalisée en 2019 sur la RD643 à Mercy-le-Bas, la technique du Recyclovla a été choisie pour ses avantages pratiques, économiques et surtout écologiques. Elle consiste à désagréger par fraissage la chaussée à rénover, à traiter en place les matériaux à l'aide d'une émulsion de bitume puis à répandre et régler le nouveau mélange. Ce procédé permet une réelle économie de matières premières, une réduction des émissions de gaz à effet de serre, un rendement optimal et une gêne limitée des usagers par la rapidité de l'intervention. ■



1,6 km
entre les
2 communes



1 400
véhicules par
jour en moyenne



375 910 €
le coût total
de l'opération

© SD54

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-terres-de-lorraine

TOUL

Les petits plats dans les grands



Le décor du collège Croix-de-Metz va profondément évoluer en 2023. Dans le cadre de sa Politique Collèges Nouvelles Générations, le Conseil départemental a en effet programmé sa restructuration lourde.

Le démarrage prévisionnel des travaux (15,75 M€ investis au total par le Département) est fixé à fin 2023. Ils interviendront à l'issue de la construction préalable d'un bâtiment flambant neuf : celui qui abritera non seulement la salle de restauration du collège, mais aussi une cuisine centrale au profit des scolaires, seniors et centres de loisirs du territoire.

« Cette opération a comme particularité d'être le fruit d'une collaboration exemplaire entre le Département, porteur du projet de rénovation du collège, et le syndicat mixte du Grand Toullois (SMGT), dans le cadre de sa compétence restauration », souligne Denis Kieffer, conseiller départemental délégué au territoire Terres de Lorraine.

35 sites desservis

La première pierre de la future cuisine centrale a été posée le 20 janvier dernier en présence de la présidente du Département, Chaynesse Khirouni, du Préfet, d'élus du territoire et de la Ville de Toul, des représentants du syndicat mixte du Grand Toullois, des entreprises et du cabinet d'architecture KL Architectes.

Cet outil partagé permettra à terme la confection de 340 000 repas par an, livrés dans 35 sites (chiffres 2022). Le coût global de ce projet s'élève à 5,8 M€ : 1,8 M€ pour la salle de restauration dédiée au collège -intégralement pris en charge par le Département- et 4 M€ pour la construction de la cuisine centrale du SMGT, financée par le Département à hauteur de 849 000 €. Le projet bénéficie également d'une subvention de 675 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) dans le cadre du dispositif France Relance 2021, accordée par l'État. ■



© G. Berger-CD54

COLOMBEY-LES-BELLES

Droits des femmes : belle mobilisation au collège

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, qui a lieu chaque année le 8 mars, ils et elles (collégien·ne·s et communauté éducative du collège Jacques-Grüber) ont reçu la visite du Recteur d'académie, de Chaynesse Khirouni, présidente du Département et de Marie-José Amah, vice-présidente déléguée à l'égalité Femmes-Hommes (en photo ci-dessus). Un impressionnant travail a été réalisé sur les questions des droits des femmes et de l'égalité entre les filles et les garçons. Prestations de hip-hop et de slam, fresques et travaux réalisés par les élèves étaient au menu citoyen d'une journée pas comme les autres. L'occasion également de rendre hommage à la résistante toulloise Suzanne Kricq. En présence également des conseillers départementaux du canton : Barbara Thirion et Denis Kieffer. ■

3-4 juin

La Boucle en Fête s'arrête à Toul et vous invite à redécouvrir la Moselle à vélo, en rando ou en canoé.
Plus d'informations : www.boucledeลามoselle.fr

GRAND NANCY



Maison du Département

67 rue Émile-Bertin

CS 54104

54041 NANCY CEDEX

03 83 67 81 70

GRAND NANCY



L'alimentation, ce point de départ

À l'abri des hangars, sous les serres du maraîcher, autour d'une recette, dans les locaux des collectivités et des associations, une chaîne vertueuse s'est constituée pour lutter contre la précarité alimentaire. Dans le territoire Grand Nancy, de la terre à l'assiette, se trouve sans doute sa plus belle image, autour d'un plat préparé en commun, ou sur l'étal d'un marché de quartier, à Saint-Max.

Un marché pas comme les autres. Ici, les produits en vente sont bio et produits à Malzéville par des personnes en insertion, accompagnées par l'association Lortie. Pour répondre aux crises qui se succèdent, État, Département, Métropole du Grand Nancy se sont mis autour de la table.

S'inscrire dans la durée

Silvana Silvani, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l'Insertion, rappelle que l'ouvrage s'inscrit « *dans le temps long, avec de plus en plus de besoins exprimés, notamment chez les jeunes.*

C'est notre rôle de créer les synergies permettant aux associations caritatives de mener leur action et à des projets d'émerger, comme la Boîte à cuisine pilotée par l'association Accueil et Réinsertion Sociale ou la transformerie d'Arelia, afin de pouvoir s'inscrire dans cette durée. »

Ce cercle vertueux démarre dans des champs. On y fait pousser des légumes et des aromates, qu'on livre ensuite aux Restos du Cœur ou à la Banque alimentaire. Ils remplissent alors les paniers remis à celles et ceux qui ne peuvent se nourrir correctement. La transformerie passe par là, récupère ce qui ne sera pas distribué, en fait des plats, des conserves, avec un zeste de créativité. Quant à la Boîte à cuisine, elle permet de réunir des femmes et des hommes pour les aider à cuisiner. Anthony Perrin, délégué territorial Grand Nancy, souligne : « *L'aide alimentaire est souvent la première pierre d'un travail beaucoup plus important. C'est une porte d'entrée, par exemple pour aider des personnes dans leurs démarches administratives ou simplement pour créer du lien social.* » ■

Voir la vidéo : meurthe-et-moselle.fr/actu/de-la-terre-a-l-assiette



© R. Kheil-CD64



© R. Kheil-CD64

Conférence territoriale du Développement social du territoire Grand Nancy le 16 mars.

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-grand-nancy

JARVILLE-LA-MALGRANGE

De la parole aux gestes

Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Catherine Boursier et Marie-José Amah, vice-présidentes, se sont récemment rendues à l'Institut des sourds de la Malgrange. Partenaire actif du Département et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'institut gère 4 établissements. Actions médico-sociales, soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation, rééducation de l'ouïe et de la parole, insertion socioprofessionnelle, promotion des adultes sourds, etc. : cette association veut intégrer le handicap dans leurs projets de vie. Les équipes de l'institut sont restées fidèles à l'idée que l'enseignement scolaire, l'apprentissage d'une communication adaptée, l'accès aux soins et à l'éducation et l'autonomie sont les meilleures armes pour lutter contre l'isolement. ■



© G. Berger-CD54



© Mili lieux Architecture

LAXOU

Un collège sur le plateau

C'est confirmé : le collège Jean-de-La-Fontaine de Laxou fermera ses portes pour laisser la place à un collège tout neuf en 2026.

Pour être précis, c'est entre la caserne des pompiers de Gentilly et la salle des fêtes du même nom qu'il s'installera. Des bâtiments à énergie positive -qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment- construits à partir de matériaux bio-sourcés, le tout dans un écrin de verdure. Exemplaïre sur le plan écologique, ce collège « nouvelles générations » sera aussi un modèle de mixité sociale, avec la mise en place d'une nouvelle sectorisation.

Les élèves qui étaient dirigé·e·s vers La-Fontaine seront réparti·e·s entre ce collège et la cité scolaire Georges-de-la-Tour. Le Département investit près de 16 M€ pour cet établissement qui accueillera jusqu'à 400 collégien·ne·s. ■

MAXÉVILLE

Pour MEMÔ

Prenez un terrain qui ne demande qu'à vivre. Ajoutez-y une pincée de folie, une bolée de volonté de faire-ensemble. Saupoudrez à volonté d'huile de coude et de passion créative. Vous obtiendrez : le MEMÔ ! Porté par l'association CUBI Production, soutenu par le Département, cet espace de rencontre et d'échange pour les artistes, les techniciens, les voisins, le public, colore la vie culturelle du territoire, avec notamment l'organisation chaque année du festival Michtô. Et c'est probablement grâce au succès populaire de cet événement que les 200 bénévoles qui gravitent autour du MEMÔ ont souhaité aller plus loin dans leur démarche. Organisation de spectacles, de rencontres et d'ateliers tout au long de l'année, construction d'un chapiteau en dur, les projets foisonnent afin de faire émerger ici une autre idée du cirque, de la musique et des arts de rue. ■

15 000

curistes attendus chaque année à Nancy Thermal, ouvert au grand public le 1^{er} avril dernier. Premières cures à partir du 15 mai prochain.

LUNÉVILLOIS



Maison du Département

26 rue de la République

54300 LUNÉVILLE

03 83 42 03 62



© G. Berger-CD54

DAMELEVIÈRES

Une équipe cycliste féminine professionnelle est née !



Pour un oui le 18 janvier 2023, que de noms derrière une aventure née du côté de Badonviller il y a fort longtemps, poursuivie à Brin-sur-Seille, perpétuée à Damelevières. Une aventure -cycliste, en l'occurrence- qui s'est concrétisée par la création d'une équipe féminine professionnelle ! La première de l'histoire de la Lorraine et du Grand Est et l'une des 63 du moment dans le monde. Elles ne sont que 7 en France. C'est dire l'ampleur du défi que Laurent Goglione et Cédric Delandre, avec tous les autres dans leur roue, ont relevé. Un exploit que de boucler un budget de près de 800 000 €, une équipe de 15 coureuses et de 7 nationalités différentes, avec des valeurs fortes. À l'image d'Eyru Gebru, le symbole : réfugiée, d'origine éthiopienne, elle fait partie de l'équipe et se prépare pour les Jeux olympiques 2024. Nom de code de l'équipe, à suivre dans une cinquantaine d'épreuves féminines cette année : Grand Est / Komugi / La Fabrique. Le Département en est l'un des partenaires. L'équipe fait partie de l'association Team Macadam's

**15 coureuses,
7 nationalités
différentes.
Des valeurs
fortes.**

Cowboys, bien connue dans la région depuis sa naissance en 1998.

« Millefeuille de la vie »

Basée dans le Lunévillois, fière de son terroir et de son territoire (elle y organise notamment le Tour de la Mirabelle et la Mirabelle Classic), l'association est solidement ancrée sur ses valeurs faites d'esprit d'équipe et de dépassement de soi, de rencontres et de mémoire. Komugi, par exemple : sponsor principal dont le créateur, aujourd'hui dans les Alpes, est un Meurthe-et-Mosellan qui a adhéré au club à ses débuts. Et les noms ? On trouve René Gervail, ancien grand dirigeant du cyclisme lorrain et de l'ASPTT Nancy. Puis voilà Valérie Barkowiak, Catherine Marsal, Laura Morque, Juliette Landon, Sabine Léonard, Hélène Mulot, Christophe Sonrel (maire de Damelevières) ou encore Bruno Nonotte. Autant de rencontres comme les étapes d'un grand tour qui aurait démarré il y a une vingtaine d'années. Une belle aventure. « *Un millefeuille de la vie* », comme aime à le dire Laurent Goglione. ■

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-du-lunevillois

Idée reçue n°2

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
« C'est un truc de mec »

ÉLISA - 28 ANS
Agent de sécurité prévention et standardiste
Sapeur-pompier volontaire à Lunéville

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
LE SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE MEURTHE-MOSELLE
RECRUTE
DES SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES

ÉCRIVEZ-NOUS !
spv@sdis54.fr

© SDIS 54

LUNÉVILLOIS

Le TER sur les rails !



Pour réduire les inégalités sociales et territoriales en zone rurale, le dispositif Territoires Éducatifs Ruraux (TER) a été lancé en 2021 dans 23 territoires pilotes en France. Objectif : garantir une offre éducative de qualité et de proximité pour tous les élèves à travers un réseau éducatif reliant les familles, l'État, les collectivités, les organismes sociaux, les associations et le secteur économique.

La Meurthe-et-Moselle bénéficie désormais d'un tel dispositif dans le sud Lunévillois au sein des collèges de Bénaménil, Cirey-sur-Vezouze et Gerbéviller.

Il permet de promouvoir la lecture et les langues vivantes, le développement de la culture scientifique et artistique et le soutien aux actions dans les domaines du sport, de la santé et de la citoyenneté. ■



© R. Kthelfr-CD54

REILLON

Une ferme engagée dans la biodiversité locale

Le Département, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, favorise la valorisation des pratiques agro-écologiques. C'est le cas du réseau des Fermes Ambassadrices de la Biodiversité, créé pour développer, accompagner et financer la réalisation d'aménagements d'exploitations allant de plantations de haies et d'arbres au creusement de mares.

À Reillon, le GAEC de La Meix est un ambassadeur dynamique : 336 hectares, dont 193 ha de surfaces toujours en herbe, cultures en agriculture biologique, ferme réseau Des Terres et des Ailes, favorisant accueil des oiseaux et protection des prairies et de la biodiversité en site Natura 2000. Sylvain Mariette, vice-président et Michel Marchal, délégué territorial du Lunévillois, se sont dernièrement rendus sur le site. ■

BAYON - BÉNAMÉNIL

Le gaspillage alimentaire, on en parle !



Nom de code : Hackaton pédagogique. Kezako ? C'est une méthode d'échanges citoyens qui permet à tous les acteurs concernés par un sujet de se retrouver et d'échanger en vue de proposer des solutions innovantes. Exemple : les séquences qui se sont tenues dans deux collèges du Lunévillois à titre expérimental. À Bayon et à Bénaménil, collégien-ne-s, élu-e-s, agents de restauration, enseignant-e-s, bénévoles dans des associations se sont retrouvés pour imaginer des idées nouvelles permettant d'aller plus loin pour éviter le gaspillage alimentaire. À la clé, des pistes originales et un bel exercice de parole échangée, partagée, bonifiée. Cette action est conduite en partenariat avec le réseau Canopé. ■

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

Retraites : non à cette réforme brutale et injuste !

Depuis le 19 janvier, les Françaises et les Français se mobilisent contre la réforme des retraites du Gouvernement. Derrière l'unité syndicale, le succès des journées d'action ne se dément pas : plusieurs millions de personnes défilent dans les rues chaque semaine pour s'opposer à ce projet. En Meurthe-et-Moselle, le mouvement s'amplifie à Nancy aussi bien qu'à Longwy et Toul. Lors de sa dernière session, à l'initiative de notre groupe, le Conseil départemental a apporté son soutien au monde du travail en adoptant une motion demandant le retrait de cette réforme brutale et injuste qui aurait des conséquences néfastes pour notre démocratie sociale.

Une loi de régression sociale

Cette loi suscite dans le pays un profond sentiment d'injustice que le Gouvernement sous-estime. Le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans est la mesure la plus contestée. Elle se ferait au détriment des personnes ayant commencé à travailler le plus tôt, souvent dans des carrières marquées par la pénibilité et la précarité : l'espérance de vie d'un ouvrier est de six ans inférieure à celle d'un cadre. De plus, elle réduirait mécaniquement le montant de certaines pensions et annulerait les effets des trimestres accordés pour les enfants. Pour les femmes, aux revenus souvent plus faibles et aux carrières fréquemment hachées, ce serait la double peine ! Aussi, les économies recherchées par le Gouvernement seraient amputées, dès son application,

par de nouvelles et coûteuses mesures d'accompagnement, par exemple des seniors qui resteraient plus longtemps au chômage ou au RSA avant leur retraite. L'utilité même de cette réforme est d'ailleurs remise en cause par le Conseil d'Orientation des Retraites qui a plusieurs fois déclaré que les dépenses de retraites étaient relativement maîtrisées...

Enfin, en plus de réduire le temps de vie libéré de deux années, cette réforme fragiliserait l'aide intergénérationnelle existante mais non chiffrable, par exemple celle des aidants s'occupant de leurs proches en perte d'autonomie ou encore des grands-parents s'occupant de leurs petits-enfants. Elle retarderait aussi l'arrivée de bénévoles dans nos associations qui en ont terriblement besoin. Sur ces questions, le Département, collectivité de toutes les solidarités, est le premier concerné.

Un déni de démocratie

La méthode du Gouvernement suscite également de profondes incompréhensions. L'intégration dans un projet rectificatif de loi de finances était inadaptée. L'absence de dialogue avec les organisations syndicales dénote un manque de considération pour notre démocratie sociale. La limitation de la durée des débats parlementaires sur un sujet qui touche à la vie quotidienne de chacun, et l'utilisation de l'article 49.3 pour faire passer le texte sans vote de l'Assemblée, sont la marque d'un véritable déni de démocratie.

Et maintenant ?

Aujourd'hui, la responsabilité du Gouvernement est d'assurer le maintien de la cohésion sociale du pays. Le Président de la République, en prétextant qu'il avait mandat pour augmenter la durée de travail, a oublié les circonstances particulières de ses deux élections face à l'extrême droite.

De plus, si la démocratie est évidemment marquée par des principes intangibles, sa pratique implique un certain degré d'adhésion et de légitimité populaire. Ces conditions ne sont visiblement pas réunies à ce jour.

Bien entendu, le processus législatif n'est pas terminé. Le Conseil Constitutionnel doit encore se prononcer et la question du Référendum d'Initiative Partagée (RIP) est sur la table.

Mais ignorer le mouvement social n'aurait-il pas des effets plus dévastateurs pour notre démocratie ? La sagesse ne serait-elle pas, pour l'intérêt général, de suspendre cette loi, de la remettre à plat et de reprendre les négociations ?

**Audrey BARDOT, présidente,
et l'ensemble du groupe Socialiste,
Écologiste, Républicain et Citoyen**

**Suivez-nous : 54agauche.fr
Facebook et Twitter 54agauche**

GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

Période estivale en vue

Dans trois mois, l'été sera là. Période propice à la détente, aux loisirs et à l'évasion pour les adultes et les enfants après de longs mois de travail ou d'apprentissage.

En Meurthe-et-Moselle, enfants, adolescents et adultes ne peuvent pas toujours accéder à la mer, à l'océan ou à la haute montagne mais **quelles que soient les envies de chacun, tout le monde peut trouver « chaussure à son pied » !**

Dans les communes, les **centres aérés ou les colonies de vacances** accueillent enfants et adolescents.

Dans les territoires, les **lieux d'accueil et les centres de loisirs** affiliés aux différentes fédérations d'éducation populaire ou aux associations locales les accueillent tout autant à travers différents dispositifs comme les contrats territorialisés de jeunesse et d'éducation populaire (CTJEP).

Les uns et les autres permettant **aux jeunes adultes d'accéder à un travail saisonnier, des « jobs d'été »**, pour lesquels ils peuvent être formés et financés par le Conseil départemental (via des bourses BAFA et BAFD).

Les familles, les enfants et adolescents peuvent, sous conditions, également bénéficier du Pass Jeunes 54, de l'aide aux

premiers départs ou bien encore du fonds d'initiative jeunesse et, ainsi, bénéficier **d'offres de loisirs** journalières, hebdomadaires ou mensuelles, encadrées, sécurisées et accompagnées.

L'Éducation populaire et la Jeunesse, c'est en 2021 :

- > 138 associations locales,
- > 6 juniors associations,
- > 10 contrats CTJEP,
- > 118 jeunes accompagnés pour obtenir leur BAFA et BAFD,
- > 359 enfants et adolescents partis en vacances via l'opération « premiers départs »,
- > 99 jeunes en situation de handicap qui ont profité de vacances collectives avec des jeunes valides,
- > 4 351 jeunes de 6 à 16 ans qui ont bénéficié du Pass Jeunes 54.

Alors, n'hésitez pas à vous renseigner dans vos communes, dans vos intercommunalités, auprès des différentes fédérations d'éducation populaire et associations locales de votre territoire.

Les partenaires institutionnels comme le Département de Meurthe-et-Moselle sont également là pour vous accompagner, dans **une démarche soutenue par les élus UDC** présents dans vos cantons.

Pour celles et ceux qui auront la possibilité de partir, nous vous souhaitons de **bonnes vacances à venir, entourés de ceux qui vous sont chers, à la découverte de nos territoires et de nos régions.**

Les Conseillers départementaux UDC

Valérie PAYEUR et Michel MARCHAL, canton de Baccarat
Catherine KRIER et Jean-Pierre DESSEIN, canton du Grand Couronné

Sabine LEMAIRE-ASSFELD et Luc BINSINGER, canton de Jarville-la-Malgrange

Nathalie ENGEL et Laurent GARCIA, canton de Laxou

Alexandra HUGO-CAMBOU et Christopher VARIN, canton de Lunéville-1

Anne LASSUS et Thibault BAZIN, canton de Lunéville-2

Corinne LALANCE et Jean LOCTIN, canton Nord Toulinois

Sylvaine SCAGLIA et Éric PENSALFINI, canton de Saint-Max

Retrouvez-nous sur notre site internet :

www.uniondroitecentre54.fr

Sur notre page Facebook :

Union de la Droite et du Centre 54

Et sur notre compte Twitter :

@UDC54

GROUPE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

Génération(s) désenchantée(s)...

« Voilà, c'est fait ! », le Gouvernement aura *in fine* enclenché sa responsabilité au titre de l'article 49.3 de la Constitution et l'on peut légitimement parler d'un passage en force contre le mouvement social et contre la démocratie parlementaire (à 9 voix près !).

Cette réforme des retraites est une attaque sans précédent contre notre système social et notre modèle de solidarité. Sous couvert de modernisation et d'équité, cette réforme ne vise qu'à baisser les pensions et à rallonger la durée de cotisation, sans prendre en compte la réalité de nombreux travailleurs et travailleuses qui subissent déjà des conditions de travail difficiles.

Nous refusons cette réforme qui pénalise les plus fragiles, les femmes, les précaires, les personnes ayant des carrières hachées ou des problèmes de santé. Cette réforme qui sacrifie l'avenir des générations futures et en précarisant les retraité-e-s d'aujourd'hui.

Nous avons besoin d'une réforme qui garantisse un niveau de pension décent pour toutes et tous, qui prenne en compte la pénibilité du travail et la réalité des carrières. Une réforme qui s'inscrive dans un projet de société plus juste, plus équitable, plus solidaire.

Cela passe par un meilleur partage des richesses. Force est de constater que la croissance économique ne profite qu'à une

minorité de privilégié-e-s, tandis que les travailleurs et travailleuses subissent une stagnation des salaires, une précarité durable. Nous sommes convaincu-e-s que cela passe par des choix politiques audacieux et volontaristes, qui remettent l'humain et l'environnement au cœur de nos préoccupations.

Aussi, c'est par la manifestation et la grève que nous pourrions gagner ce combat, comme en 2006, avec le Contrat Première Embauche qui avait été retiré sous l'effet de la pression populaire.

Plus que jamais, mobilisons-nous dans les jours et semaines à venir, contre cette réforme, contre ce Gouvernement, contre Macron.

Le combat continue !

LES FORTIFICATIONS SÉRÉ DE



PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE CES ÉDIFICES EN PIERRE DE TAILLE RENFORCÉS PAR LA SUITE AVEC DU BÉTON. VOUS CONNAISSEZ PEUT-ÊTRE DÉJÀ L'UN D'ENTRE EUX : LE FORT PÉLISSIER, RECONVERTI EN DOMAINE DE LOISIRS À PONT-SAINT-VINCENT. PLUSIEURS AUTRES OUVRAGES SONT ENTRETENUS PAR UNE ARMÉE DE BÉNÉVOLES PASSIONNÉS. AVEC L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS, ILS OUVRENT LEURS PORTES AU PUBLIC ! UNE INVITATION À (RE)DÉCOUVRIR LA GRANDE HISTOIRE AU CŒUR MÊME DE SON TERRITOIRE.

RIVIÈRES

PATRIMOINE MÉCONNU





LE GÉNÉRAL SÉRÉ DE RIVIÈRES (1815-1895)

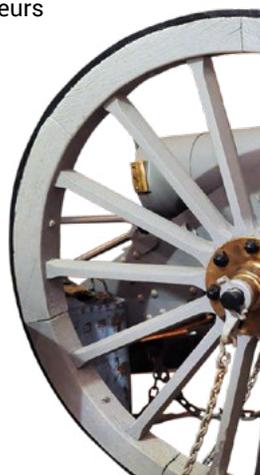
On le surnomme le Vauban de la III^e République. Le général Séré de Rivières est l'architecte d'un ensemble d'environ 500 fortifications érigées entre 1874 et 1914 le long des frontières et des côtes françaises. Cet ingénieur militaire a fait bâtir plusieurs forts en Meurthe-et-Moselle, un département qui, en raison de l'annexion de l'Alsace-Moselle, devenait frontalier de l'Allemagne. Ces ouvrages enterrés se concentrent autour d'un nœud de voies de communication stratégiques : la place forte de Toul. Elle formait un rideau défensif avec Verdun.



BALADES EN TERRES TOULOISES

Un ravissant petit train rouge invite à découvrir le fort de Villey-le-Sec, pierre angulaire de la place forte de Toul. La machine est identique à celle qui ravitaillait cet impressionnant ouvrage enterré : il abritait 80 pièces d'artillerie et 1 300 hommes ! Propriété du Département, entretenu par l'association La Citadelle, ce camp retranché, qui enserre littéralement le village de Villey-le-Sec, livre une vue imprenable sur les côtes de Toul et de Woëvre. La Maison du tourisme Terres Toulloises propose plusieurs balades sur des sentiers balisés à la découverte de ce patrimoine Séré de Rivières et de sa nature environnante. À ne pas manquer, le circuit du Vieux Canton au départ du fort de Villey-Saint-Étienne ou encore le circuit des fortifications à Toul.

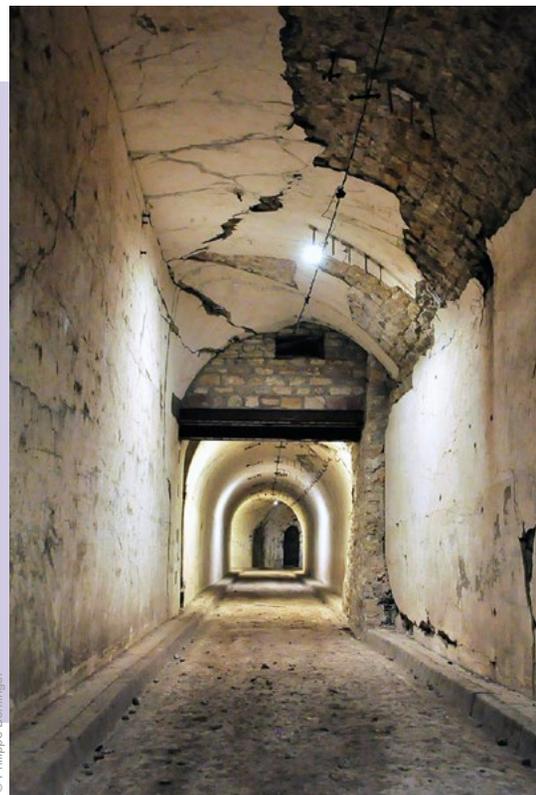
> <https://tourisme-terrestouloises.com/patrimoine-fortifie>



UNE PLUIE DE 17 000 OBUS

Il a accompli sa mission. Planté à 9 km de la frontière franco-allemande de l'époque, le fort d'arrêt de Manonviller, à l'est de Lunéville, a freiné la progression des troupes allemandes en août 1914. Volontairement isolé des autres places fortes du système Séré de Rivières, l'ouvrage militaire demeure plutôt bien conservé. Il a pourtant subi une pluie de 17 000 obus pendant trois jours, suivie un mois plus tard d'un dynamitage en bonne et due forme. Son rôle consistait à compliquer une offensive allemande dans la trouée de Charmes, un espace de 59 km de large laissé libre entre les places fortes de Toul et d'Épinal. Surprenante, la visite du fort de Manonviller permet de mieux comprendre le renforcement des ouvrages militaires à partir des années 1880 pour faire face aux progrès de l'artillerie.

> www.fort-de-manonviller.fr



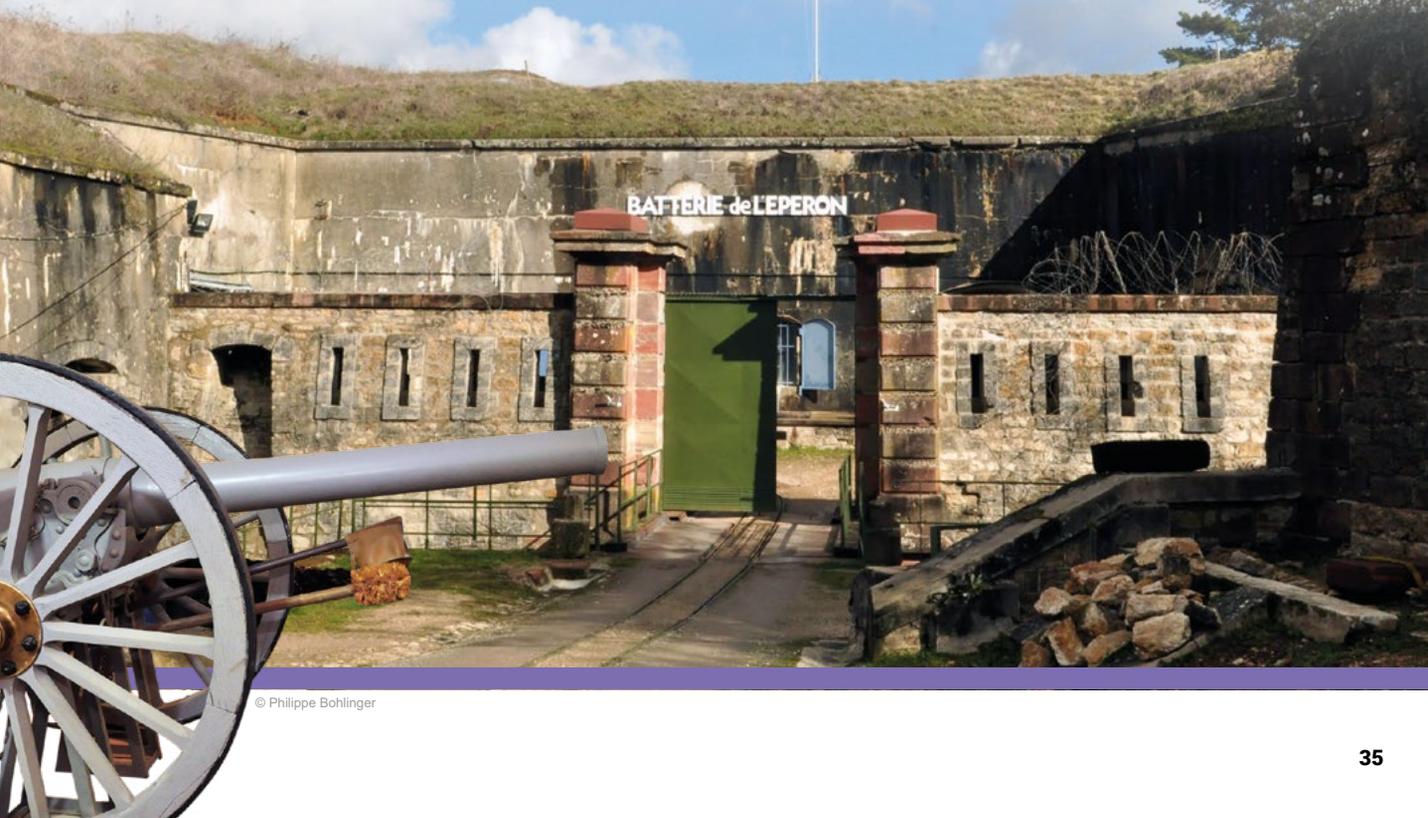
© Philippe Bohlinger

VOYAGE DANS LE TEMPS À FROUARD

L'acteur Jacques Weber était venu à la batterie de l'Éperon lire des lettres de poilus à l'occasion d'une édition du Livre sur la Place. Sur les hauteurs de Frouard, cette fortification, magnifiquement conservée, avait vocation à renforcer le fort d'arrêt voisin. La batterie concentre dans un même espace un grand nombre d'éléments spécifiques au système Séré de Rivières : casemates, magasin à poudre abrité 15 mètres sous terre, etc.

On peut notamment y admirer le dernier exemplaire en France d'une tourelle Galopin de 1890. Celle-ci fait la fierté de l'association de sauvegarde de la batterie de l'Éperon. Son président, Alain Mariotte, montre à l'horizon le point que pouvaient atteindre ses deux canons d'une portée de 7,5 Km. Il raconte aussi comment des bénévoles ont déniché puis restauré d'anciens canons. Passionnant !

> www.batteriedeleperon.fr



© Philippe Bohlinger



16^e ÉDITION DES RENCONTRES ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, AGISSEZ !

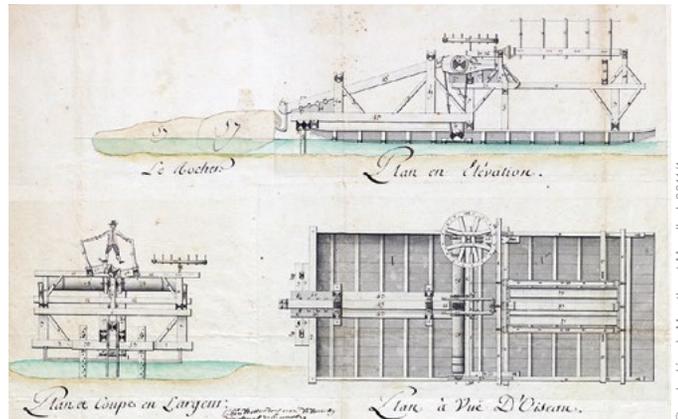


Le Département de Meurthe-et-Moselle organise cette 16^e édition du 22 au 26 mai à l'Hôtel du Département et dans les 6 territoires de Meurthe-et-Moselle. Toujours engagé pour lutter contre toutes les formes de discriminations, cet événement met en lumière cette année un univers qui compose notre quotidien et qui va prendre une place encore plus conséquente dans notre avenir : le numérique. Il regroupe tous les outils et pratiques technologiques : smartphones, réseaux sociaux, intelligence artificielle, jeux vidéo, applications, contenus interactifs, etc. Nous l'utilisons instinctivement pour nos besoins personnels et professionnels. Mais savons-nous vraiment ce qui se cache derrière nos écrans ? Pour appréhender les bienfaits (information instantanée, maintien du lien entre personnes, créativité des contenus) et les risques relatifs aux technologies numériques (dépendance, fake news, harcèlement, fracture numérique), cette manifestation s'adresse aux petits comme aux grands, sous la forme de conférences, d'ateliers ou d'expositions. Elle vise à faire prendre conscience de l'impact de cette révolution technologique qui suscite de nouvelles problématiques humaines et sociales. La conférence d'ouverture (tout public) aura lieu lundi 22 mai à 19h à l'Hôtel du Département à Nancy. ■ Programme en ligne à partir de début mai : meurthe-et-moselle.fr

TRÉSORS D'ARCHIVES



ARCHIVES DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Centre des mémoires Michel-Dinet
Un site du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



Un « Vinci » lorrain

Mais quelle est donc cette machine plate qui flotte sur l'eau ? Pas un bateau, mais un engin muni d'un levier moteur servant à l'arrachage des rochers ! Mise au point en 1789, cette machine est l'œuvre de Claude-Simon de Mandres (1727-1803), né à Amance (Haute-Saône) et alors curé de Donnelay (Moselle). Reconnue de son vivant, cette invention est approuvée par un certificat de l'Académie des sciences : son dossier d'inventeur est même conservé aux Archives nationales sous la cote F/14/3188. ■

Informations : archives.meurthe-et-moselle.fr

LIRE AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE



Jean-Jacques Servan-Schreiber et la Lorraine - Un météore politique

Enseignant en histoire contemporaine à l'Université de Lorraine et spécialiste d'histoire politique, Jérôme Pozzi retrace le parcours lorrain de « JJSS », politique atypique, agitateur d'idées, porteur de combats avant-gardistes... Aidé par le monde politique et médiatique local, c'est l'histoire d'un parachutage électoral réussi, mais aussi des années 1970 durant lesquelles il fut parlementaire. En 1970, JJSS s'implante en Meurthe-et-Moselle, élu député de Nancy (1970, 1973 et 1978). Sa dernière élection est invalidée et le 24 septembre 1978, Yvon Tondon, conseiller général PS, lui succède. Président du conseil régional de Lorraine (1976 à 1978) en battant Pierre Messmer (RPR), éphémère (13 jours) ministre des Réformes au printemps 1974, il fut deux fois président du Parti Radical-Socialiste - Les Valoisien (1971-1975 et 1977-1979). Sans succès, JJSS a tenté de transformer son essai politique local sur la scène nationale. ■

« Jean-Jacques Servan-Schreiber et la Lorraine - Un météore politique » de Jérôme Pozzi ; Éditions PARAIGE Terre d'entre-deux ; 2022 ; 182 p.

Informations : mediatheque.meurthe-et-moselle.fr



ÉVÉNEMENT RENDEZ-VOUS AU JARDIN !

Comme chaque année, le château de Lunéville vous donne rendez-vous dans son jardin ! En écho à la thématique nationale *Les musiques du jardin*, retrouvez l'Orgarève (un manège poétique de la Cie la Toupine), l'Homme-Orchestre de la Cie la Muette, les ateliers du Semeur de Sons ou les transats de la Cité des paysages pour vous détendre à l'écoute des sons de la nature. En complément des ateliers de construction pour toute la famille (Cie la Mince Affaire, Jeux et Tartines), des jeux pour s'amuser et pour apprendre (Racines Carrées), des visites guidées du jardin en calèche et des stands associatifs pour aborder la nature et les jardins en famille et en toute convivialité !

> **Dimanche 4 juin 2023 de 10h à 18h** - Parc des Bosquets du château - Entrée libre



Toute la programmation du château de Lunéville sur chateauluneville.meurthe-et-moselle.fr

NOUVELLE SAISON À LA CITÉ DES PAYSAGES !

Le paysage, la biodiversité et la transition écologique sont au cœur du propos de la Cité des paysages, établissement culturel et scientifique plus que jamais en phase avec l'actualité. Ce service du Département œuvre à sensibiliser les publics sur ces sujets depuis plusieurs années. Dans le nouveau programme de saison, profitez ainsi des nombreuses opportunités de découvertes et d'apprentissages à l'occasion des événements organisés sur la colline de Sion-Vaudémont et dans les espaces naturels sensibles du département. ■

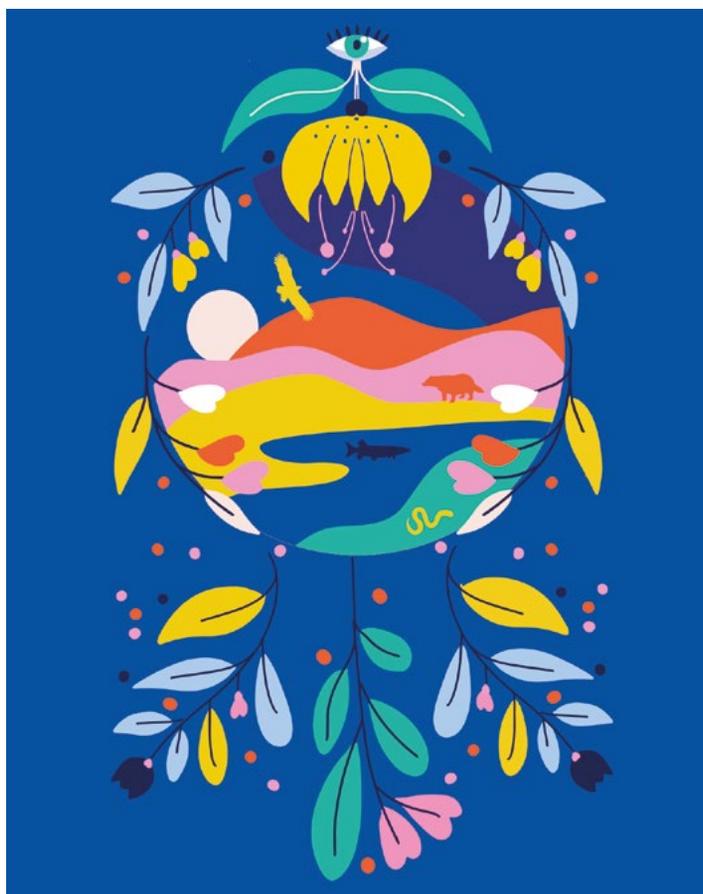
> **15 AVRIL**

Lancement de saison, après-midi festif et familial (balade et théâtre de rue)

> **28 AVRIL**

Spectacle événement du Cirque Rouages

Durant les travaux d'aménagement qui aboutiront fin 2024, hors événements, seuls les espaces extérieurs seront accessibles.



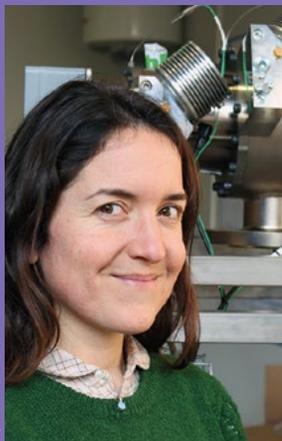
cité
des paysages

Toute la programmation de la Cité des paysages sur citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr



Espace Naturel Sensible (ENS) localisé au sud de Toul, le Massif de Meine est une propriété du Département. Ce site dispose d'un sentier d'interprétation de 4,5 km valorisant la richesse naturelle et culturelle des lieux. La gestion forestière est assurée en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) qui travaille actuellement à la révision du Plan d'Aménagement Forestier. Ce guide technique définit les grandes orientations de gestion, avec de forts enjeux liés au changement climatique.

PORTRAIT DE MEURTHE-ET-MOSELLE



© S. Attmer-CDS4

SILVIA LASALA DE L'ÉNERGIE À REVENDRE



Arrivée à Nancy en 2016, cette jeune Milanaise a tout de suite été conquise par les paysages vallonnés et verdoyants du département. Petite déjà, elle

était passionnée par l'histoire de Jeanne d'Arc. Elle se souvient de son premier jour : « *J'ai rencontré au détour d'une ruelle un vendeur de mirabelles, puis je me suis fait surprendre par un concert de musique italienne au parc de la Pépinière !* » Séduite par l'énergie de la cité ducal, elle découvrira plus tard le festival du Film italien de Villerupt. C'est le coup de foudre ! Été comme hiver, c'est en vélo, le long de la Meurthe depuis Faulx, qu'elle se rend à son travail. Et quel travail ! Docteur en énergétique, maître de conférences à l'ENSIC, chercheuse au CNRS, lauréate du Prix Suzanne-Zivi de l'Académie Stanislas qui récompense les meilleurs jeunes chercheurs de l'Université de Lorraine, cette spécialiste de la thermodynamique des fluides vient d'obtenir une bourse européenne pour son projet de recherche REACHER. Un chèque de 1,5 M€ pour financer ses recherches qui pourraient

révolutionner la production d'énergie, tout en préservant la planète.

FLUIDES INNOVANTS

L'idée conductrice, inspirée des recherches du mathématicien Michael James Lighthill en 1957, c'est d'étudier l'énergie thermique des fluides. « *On casse certaines molécules, comme le trioxyde d'azote, et on les réassemble en une fraction de seconde et à l'infini, simplement en changeant les paramètres de température et de pression.* » C'est là que le miracle se produit : une production d'énergie thermique de plus de 200 % ! Le défi aujourd'hui, c'est de passer de la théorie à la réalité, de traquer des fluides innovants, de trouver LA super molécule qui permettra, peut-être, de faire passer l'industrie de l'énergie dans une autre dimension. Voilà ce qui fait briller les yeux de Silvia, un projet à haut risque avec un impact sociétal considérable, dont le succès dépendra à la fois de ses talents de chercheuse et de sa bonne étoile. ■



© M. Gregoire-CD54

RECETTE DE SAISON

MOUSSE DE BETTERAVES BIO ET SA TRILOGIE DE CHIPS

Par le chef **Thierry Staszak** et les agents de restauration du collège Valcourt de Toul



© S. Attenot-CD54

INGRÉDIENTS (POUR 4 PERSONNES)

- * 500 g de betterave chioggia
- * 250 ml de crème liquide 35 %
- * 2 tranches de jambon fumé
- * Parmesan ou fromage râpé
- * Cerfeuil, persil ou coriandre

LA RECETTE

- 1) La mousse :** cuire les betteraves à l'eau (sauf une), éplucher, mouliner. Monter la crème liquide en crème fouettée. D'un côté, mélanger (1) une cuillère à café de betterave moulinée dans un verre de crème fouettée. De l'autre, mélanger (2) le reste de betterave et la crème. Assaisonner selon vos goûts. Réserver au frais.
- 2) Les chips :** passer la betterave crue et épluchée à la mandoline. Disposer les fines tranches sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Passé au four à 160° jusqu'à ondulation. Sur une autre plaque, disposer des petits tas allongés de parmesan et les tranches de jambon, cuire à 180° jusqu'à ce que les chips de parmesan soient dorées. Séparer les tranches de jambon en deux pour en avoir 4. Laisser refroidir.
- 3) Le dressage :** disposer 3 cm de mélange (2) à l'aide d'une poche dans une verrine ou un verre large. Créer une rosace de mélange (1) à l'aide d'une poche à douille de chantilly au-dessus du mélange (2). Disposer les chips de jambon, de fromage et de betterave autour de la rosace. Poser délicatement un brin de cerfeuil sur le dessus. Bon appétit !

LA DÉMARCHE

Depuis 23 ans, dans une bonne humeur communicative, Thierry et son équipe surprennent les papilles des collégien-ne-s, avec des produits frais, des légumes oubliés et des recettes engagées, tout en s'approvisionnant le plus possible en produits bio et chez des producteurs locaux.

2, 3 & 4 JUIN 2023 • #18
TOUL & DOMMARTIN-LÈS-TOUL

Le Jardin du Michel

PAPA ROACH • MATMATAH
GOGOL BORDELLO • SKIP THE USE • PATRICE DANAKIL • SUZANE • YOUSSOUPHA
STEVEN'S SEAGULLS • CALI • MADEMOISELLE K
LA P'TITE FUMÉE • BROUSSAI • THA TRICKAZ
THE YOKEL • KALIKA • CHILOO • MYSTICALLY
La cabane : DUBMATIX • LEGAL SHOT FT LASAI
DUB-STUY • LE BARD • KAYNIXE
BREEZAK BASS • M.O.K.O • DØDØ • SNAP BORDER
COLLECTIF VIRGAE • CIE ATOLL K & ANIMATIONS

WWW.JARDIN-DU-MICHEL.FR #JDM2023

© G. LAURENTE - WWW.JARDIN-DU-MICHEL.FR



En un clic, mon temps prend un autre sens



Citoyennes et citoyens engagés, connectez-vous sur
www.engagement.meurthe-et-moselle.fr



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional